» Il n'y a là, en somme, qu'une question de frais généraux, peut-être un peu plus élevés actuellement, mais dont la surélévation n'aurait plus sa raison d'être prochainement quand les brevets, qui augmentent le prix des accumulateurs, seront tombés dans le domaine public.

» De plus, ce qui est exploité avec succès dans les villes citées plus haut ne doit pas être impossible à Tourcoing.

» Nous demandons donc que l'on n'admette l'électricité que par moteur chargés d'accumulateurs ou que l'on conserve la traction par chevaux.

C. MODE D'EXPLOITATION

» La Chambre insiste pour que le concessionnaire soit forcé d'arrêter ses voitures en tout endroit, sur la demande des voyageurs.

D. SÉPARATION DES CLASSES

» La Chambre demande qu'il y ait séparation très réelle entre les classes payant des tarifs différents; — que les 2es classes aient des places assises et à couvert; — que de plus le nombre des voyageurs pouvant se tenir sur les plates-formes soit limité par un règlement *observé*.

E. TARIFS

» Nous insistons pour que les lignes n° 1 et n° 5 n'aient qu'un seul prix: 15 centimes en 1re, 10 cent. en 2e classes sur tout le parcours. L'une de ces lignes, destinée à desservir la gare des Francs et les ouvriers de Mouveaux et de Marcq, n'aura, en effet, d'utilité sérieuse que de l'extrémité de son parcours à la place. L'autre, n° 5, est aussi destinée surtout aux ouvriers et artisans de la Croix-Rouge.

» Les prix extérieurs de 20 cent. et de 15 cent. sont trop élevés.

F. ABONNEMENTS.

» Le tarif des abonnements est trop élevé de la grande place de Roubaix à la grande place de Tourcoing. (10 fr. en 1re et 7 fr. en 2e par mois, soit 120 fr. et 84 fr. par an.) Nous faisons la même observation pour le réseau entier, seul et pour le réseau des deux villes.

» Nous pensons que les prix de 8 fr. 50 en 1re classe et de 3 fr. 50 en 2e classe pour les parcours de Tourcoing à Roubaix et du réseau entier de Tourcoing seraient suffisamment rémunérateurs pour la Compagnie et lui amèneraient beaucoup plus de demandes d'abonnement. »

La séance de dimanche à la Société de Géographie. — Dimanche prochain 14 courant, à 4 h. 1/2, M. A. Merchier, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Lille, secrétaire général de la Société de Géographie de Lille, dont nous n'avons plus à faire l'éloge ici, donnera, dans la salle de la société, place Leverrier, une conférence sur les bords de la Loire et le Congrès de Tours. Il y aura de nombreuses projections lumineuses.

La taxe sur les chiens. — Les propriétaires de chiens sont informés que, conformément au décret du 4 août 1855, le délai pour la déclaration à faire, à la mairie, expire le 15 courant.

La taxe serait triplée pour ceux qui n'auraient pas fait de déclaration.

La grève des rattacheuses. — La situation est la même que le premier jour : aucune ouvrière n'a repris le travail : les patrons ont fait savoir que les attacheuses qui ne seraient pas rentrées aujourd'hui 13, au matin, seraient remplacées.

Les métiers n'ont pas battu 1000 broches, mais seulement 920.

Aux bonnes ménagères ! — Achetez le **délicieux beurre** d'Oostcamp, chez Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, Tourcoing. Beurre de crème de toute pureté, à 3 fr. 60 le kilog.

Maison Centrale : rue du Bois, 13 (treize), Roubaix.
Dépôts : rue Pierre-de-Roubaix, 150 à Roubaix;
» 2, rue de l'Industrie, 2 à Roubaix.
et aux *Halles Centrales* (stalle 124)

N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

Exploits nocturnes de trois jeunes gens. — Ils ont commencé, dans la soirée de jeudi, rue de Roncq, par refuser de payer les consommations qu'ils s'étaient fait servir, dans deux cabarets. Ensuite, après la retraite, ils ont brisé 50 carreaux aux lanternes à gaz. En outre, ils ont décroché l'enseigne de l'estaminet « Au retour des Mobilisés » et sont allés, à ce qu'ils disent, la jeter dans un fossé, du côté des Orions. Cependant, malgré toutes les recherches faites vendredi dans la matinée, le tableau n'a pas été retrouvé.

Ils ont encore cassé un carreau à la vitrine de M. Desmettre, boucher, dans cette même rue de Roncq.

Tous trois ont été arrêtés : le premier vers midi, et les autres dans la soirée de vendredi; ce sont :

Paul Haquette, 19 ans, rattacheur, rue de Gand;
Jules Desplanques, 18 ans, demeurant rue de Gand;
François Devesplaere, 20 ans, rue du Touquet.

C'est ce dernier qui aurait escaladé un mur pour décrocher l'enseigne.

Cours d'instruction militaire. — Nous rappelons que le cours d'instruction militaire sera réouvert dimanche prochain 14 courant au local de l'Union Tourquennoise, rue du Casino.

Mouveaux. — L'Association amicale des anciens élèves de l'École de garçons organise un grand concert de bienfaisance pour le dimanche 25 février prochain.

LILLE

Les conférences sociales à Lille. — *La question du salaire.* — Vendredi soir a eu lieu, dans la magnifique et vaste salle de l'Hôtel de la Société industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, la première des conférences organisées par l'Union de la Paix sociale. Présidé par M. Cheysson, le très distingué inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées, cette première séance avait attiré un grand nombre d'auditeurs, parmi lesquels quelques dames et plusieurs ecclésiastiques. Une table avait été réservée aux auditeurs désireux de résumer les conférences, — et à la presse. Une vingtaine d'étudiants y prennent place.

A huit heures quarante-cinq, la séance est ouverte. M. Cheysson occupe le fauteuil de la présidence, ayant à sa droite M. A. Béchaux et à sa gauche M. Charles Delesalle. Nous remarquons encore sur l'estrade MM. E. Mas, E. Martin, Fauchille, Cazeneuve, Delecroix et A. Houdoy.

M. A. Béchaux, professeur d'économie politique à la Faculté catholique, prend le premier la parole. « Nous reprenons, dit-il, après quelques mois d'interruption, les conférences auxquelles le public lillois a fait un si sympathique accueil. Je ne prends pas la parole comme président, car nous sommes à l'Union de la Paix sociale, une république sans président, sans budget, partant sans impôts.....

« Quand nous avons demandé à M. Cheysson de venir inaugurer cette première conférence, nous nous sommes dit qu'il ne pourrait accepter, parce que toutes les grandes sociétés de Paris se disputent l'honneur de l'avoir; parce que, à côté des œuvres scientifiques, on le réclame pour toutes les œuvres de charité. Cependant, vous êtes venu, ajoute M. Béchaux en s'adressant à M. Cheysson. Je vous en remercie, et je suis convaincu que votre présence ici est un bon augure pour notre campagne de 1894. » (Applaudissements.)

M. Cheysson répond en ces termes : « Ce m'est un grand honneur et un bien vif plaisir d'inaugurer ce soir notre seconde session. Mais on vient de faire de moi un portrait trop flatté, dont je récuse la ressemblance. La société de l'Économie sociale, sous l'égide de laquelle vous avez voulu vous placer, m'a fait l'honneur de me déléguer et de vous adresser son salut fraternel; mais c'est aussi sous le patronage de la Société industrielle de Lille, que l'on trouve toujours à l'avant-garde des belles initiatives, que vous êtes placés. Ce monument qui nous abrite en est la preuve, et il atteste la valeur de l'association libre. » (Applaudissements.)

L'orateur critique ensuite les écoles socialistes : « Quoique venues de tous les points de l'horizon, elles s'accordent pour nous conduire au socialisme d'État. Nous sommes en face d'une propagande qui nous menace ; il est bon de se demander quelle est l'origine de ce mouvement. Ces questions ne se posaient pas autrefois ; elles étaient étouffées par la résignation et le sentiment religieux ; sauf un Vincent de Paul et un Vauban, on ne s'occupait guère des petites gens perdues au fond des vallées.

» Tout cela est bien changé, les concentrations en agglomérations d'ouvriers dans les grandes usines ont créé de nouveaux besoins, de nouvelles causes de souffrances et de revendications politiques; aujourd'hui que les ouvriers sont plus nombreux que les patrons, ils sont les maîtres, et, longtemps retirés de la scène, ils veulent aujourd'hui occuper la première place et l'occuper tout entière; ils ont fondé des associations professionnelles et peuvent faire entendre leur voix. L'affaiblissement du sentiment religieux a surtout concouru à l'avènement du socialisme. En même temps que cette « vieille chanson » était oubliée, la résignation s'évanouissait ; chacun veut, selon le mot de Pierre Leroux, sa part de fumier et sa part d'or.

» C'est sur ce terrain que les écoles socialistes ont établi leurs batteries. On est bien venu, en s'adressant aux humbles, de leur dire : « Qu'étiez-vous ? Rien. Que devez-vous être? Tout. On dit à l'ouvrier qu'il est la victime de notre état social, on établit un noir contraste entre la misère noire des uns et le luxe insolent des autres; et, après avoir démontré que notre société est mal organisée, on oppose à cette société la société qu'on rêve; il faut recourir à un état qui mettra les choses en place; après l'enfer de Dante, voici l'Eldorado, avec ses instruments de travail qui rendra chacun propriétaire de tout ce qu'il a fait; désormais le bonheur sera également partagé... Voyez combien ce programme est tentant et bien conçu pour attirer la popularité et des adhésions aux écoles socialistes !

» Comment s'y prendre pour combattre, par une autre propagande ? Il faut étudier les misères et les soulager dans la mesure du possible. Les misères ne sont, hélas ! que trop réelles et il est facile d'en établir le budget : la mort, la maladie, la vieillesse, sont des ennemis terribles.

» Il est vrai que les riches meurent, eux aussi, et qu'ils sont malades, comme les ouvriers; mais du moins ils sont exempts des conséquences matérielles de ces maux. Et le chômage qui engloutit les ressources de la famille? Mais, ne dirait-on pas que ces souffrances sont des nouveautés, en voyant l'indignation qu'elles provoquent ? Non, la misère est aussi vieille que le monde, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on appelle la terre une vallée de larmes. Ce qui est nouveau, c'est qu'aujourd'hui on rend la société responsable de ces misères et on lui dit qu'elle doit réparation. S'il est dit qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous, il n'est pas dit qu'il y aura des misérables.

» Or, la misère peut être prévenue par des combinaisons ingénieuses et par des institutions. Ces institutions existent en grand nombre, et c'est beaucoup que d'avoir à soulager la misère. Mais il reste autre chose à faire : on doit se rapprocher du peuple, il faut avoir avec lui des contacts, il faut que les patrons ne voient pas en leurs ouvriers des machines qui travaillent, il faut s'intéresser à eux. Si on les abandonne aux écoles socialistes, ils finiront par se laisser convaincre. Il faut rétablir les vérités obscurcies par l'erreur et montrer aux humbles qu'on peut être leur ami. »

En terminant, l'orateur recommande aux assistants de ne pas s'enfermer dans une tour d'ivoire pour regarder passer les événements. L'égoïsme qui souffre est tenté de répondre par la haine à l'égoïsme qui jouit. Le pauvre s'apaise si l'on s'intéresse à lui. Au lieu de haïr, il faut aimer : l'amour est plus fort que la mort, plus fort que la haine. Il faut démontrer aux ouvriers qu'ils n'ont pas d'amis plus sincères et plus désintéressés que les personnes qui remplissent cette salle...

— Mais, dit en souriant M. Cheysson, je n'étais venu que pour servir de lever de rideau : je laisse la parole à M. Houdoy; je vais me taire pour l'écouter.

Un tonnerre d'applaudissements couvre ces dernières paroles de l'éminent orateur.

M. Houdoy aborde immédiatement la question du salaire : il y a lieu, dit-il, de se demander si chacun reçoit l'équivalent de ce qu'il produit. Les uns prétendent que le travail de l'ouvrier ne servirait qu'à enrichir son patron.

« Une réforme s'imposerait donc, et il ne faudrait rien moins que la destruction de la société actuelle, par des explosifs pour rétablir sur ses ruines je ne sais quel monument. D'autres rêvent la réunion des richesses dont l'État ferait la répartition. Tous condamnent le salaire. Eh bien, c'est le salaire que je viens défendre aujourd'hui. »

Après avoir rendu hommage à « l'homme éminent qui préside cette séance », l'orateur déclare qu'il ramènera la question à ses éléments les plus simples.

« Le salaire est le prix d'un service rendu, et je ne saurais concevoir un État où le contrat de salaire n'existerait pas. Un homme en secourt un autre et est secouru à son tour, vous donnez une chose en échange d'une autre chose. Les ministres, les médecins, les juges, les avocats les ouvriers, tous reçoivent un salaire qui doit être proportionné aux services rendus. Il y a deux sortes de salaires : celui dont le prix est fixé à l'avance et celui qui est fixé après. Ce deuxième mode est plus équitable, car un service est plus ou moins bien rendu; nous n'avons à considérer que le résultat obtenu. Il faut bien que le travail quotidien de l'ouvrier lui procure les subsistances nécessaires pour lui et ses enfants. »

Après avoir mis de côté la question du minimum de salaire, l'orateur s'écrie : « On a rêvé aussi la réglementation internationale du salaire ; mais cela n'est pas admissible, car je n'admets pas qu'un ouvrier chinois soit payé autant qu'un ouvrier parisien. Laissons donc là ces utopies.

» L'ouvrier gagne-t-il assez pour suffire à ses besoins et à ceux de sa famille ? En fait son salaire dépasse souvent ce qui lui est nécessaire; mais beaucoup sont pays en nature : tels les cultivateurs, tels les domestiques, qui sont nourris, logés, et ne reçoivent chaque mois, qu'une légère rétribution.

La situation de l'ouvrier s'est néanmoins améliorée; cependant la misère existe. Faut-il voir là une volonté providentielle ? Tandis que des ouvriers arrivent à faire fortune, d'autres, au contraire, végètent toujours. C'est que, trop souvent, l'ouvrier fait un mauvais emploi de son salaire. Une grande partie de ce salaire, hélas ! est engloutie au cabaret... C'est là le vice capital d'où découlent des maux sans nombre.

» Quand un ouvrier a touché son salaire et qu'il rentre chez lui la bourse vide, sa femme et ses enfants lui font des reproches qu'il accueille par des coups, et la malheureuse femme est obligée de demander le divorce ou la séparation, et bientôt ce sont des orphelins à la charge de l'assistance publique. Très souvent aussi le mari quitte le domicile conjugal pour aller vivre ailleurs, seul ou avec une compagne. La femme délaissée vient demander une pension ; mais les tribunaux la lui refusent si elle n'est pas divorcée.

» Eh bien, dit l'orateur, si la loi repousse la demande, il faut changer la loi et permettre à une femme de saisir une partie du salaire de son mari. La puissance maritale n'est légitime que si le mari remplit ses obligations, et la loi exige que le mari nourrisse sa femme et ses enfants.

» On désigne trop souvent à l'ouvrier son patron comme un ennemi: il veut restreindre son travail en demandant une augmentation de salaire; mais si l'ouvrier veut voir son salaire s'augmenter, il est nécessaire qu'il aide à la prospérité de son patron. Ce sont ces vérités qu'il faudrait lui faire comprendre. D'autre part, plus l'écart sera grand entre la matière première et l'objet fabriqué, et plus le salaire augmentera. »

L'orateur voudrait que l'on substituât le travail à la tâche au travail à la journée, ce qui empêcherait l'ouvrier de se désintéresser des affaires de son patron. Il préconise aussi le système des sursalaires et des primes. Il s'agit, en un mot, d'attacher plus étroitement l'ouvrier à son usine. Quant à la participation aux bénéfices, il n'y faut pas songer, car il faudrait aussi participer aux pertes. Comme de fois n'y a-t-il pas des bénéfices ? Sur cent patrons, dix gagnent de l'argent, cinquante végètent et soixante font faillite !

La solution de la question sociale, dit en terminant l'orateur, c'est, pour moi, l'ouvrier propriétaire. C'est extraordinaire comme l'ouvrier, détaché des mauvais exemples, devient bon, rangé et artiste ! L'union intime du capital et du travail, la solidarité entre le travail et l'ouvrier est le seul moyen de résoudre la question sociale. (Applaudissements).

Avant de lever la séance, M. Cheysson remercie ceux qui ont assisté à la conférence, et, en particulier, les étudiants qui ont pris des notes. Il remercie le conférencier et son excellent ami, M. Béchaux, et dit en terminant : « J'étais hier un étranger pour vous, aujourd'hui je crois être un ami. »

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Un vol de 3.000 francs. — Des voleurs ont pénétré dans la nuit de jeudi à vendredi, rue de Bourgogne, chez M. le capitaine du génie Barbet, où ils ont enlevé pour 3,000 francs d'argenterie. Ils s'apprêtaient à faire bombance, mais un enfant s'étant réveillé et mis à pleurer, les malfaiteurs ont pris peur et ont déguerpi. Une enquête est ouverte.

Un vol de 250 francs. — Jeudi, dans l'après-midi, des cambrioleurs sont entrés, au moyen de fausses clefs, chez les époux Capelle-Deiva, qui occupent un logement au premier étage au n° 208 de la rue de Paris, et ont enlevé une montre, une chaîne en or et différents bijoux pour une valeur de 250 francs. Une enquête est ouverte.

L'affaire de mœurs. — Le jeune garçon dont nous annoncions hier les tristes exploits a fait des aveux complets. Il se nomme Ferdinand Ghesquière.

L'affaire Laden. — Nous avons annoncé il y a quelques jours l'arrestation d'un de nos concitoyens, M. Laden, inculpé d'avoir mis le feu au magasin de son patron à Calais, il y a plusieurs années.

On annonce que M. Laden va être remis en liberté, sa culpabilité n'aurait pas, en effet, été établie.

Comice agricole de l'arrondissement de Lille. — Un obit anniversaire sera célébré à l'église Saint Maurice le mercredi 17 janvier à dix heures un quart pour le repos des âmes des membres de l'association décédés pendant l'année 1893. Après l'office à onze heures un quart du matin le comice agricole tiendra une réunion à la Mairie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour dont détail suit :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance ; 2. Correspondance; 3. Installation des membres du bureau pour 1895; 4. Nécessité d'augmenter le droit d'entrée sur les mélasses étrangères; 5. Considérations générales sur le marché aux bestiaux de Lille; 6. M. Charles Guermonprez. — Situation de l'agriculture; 7. Questions diverses.

Un accident de voiture survenu à un Roubaisien. — Jeudi vers midi un quart, la voiture de M. Jouart, entrepreneur à Roubaix, passait rue Nationale: elle arrivait en face de l'épicerie Boubert quand un craquement se fit entendre; le poids des planches dont le véhicule était chargé venait d'en briser l'essieu; on se mit aussitôt en devoir de décharger la voiture; cette opération dura une grosse demi-heure; un nombre incalculable de cars se dirgeaut vers la Grand'Place durent faire la gueue, la voiture étant tombée juste au milieu de la voie; mais au bout d'un moment, trouvant le déchargement un peu trop long, les conducteurs de tramways rebroussèrent chemin, changeant de ligne par la voie du raccordement qui se trouve en face du Bon Marché.

Il ne s'est produit aucun accident de personnes.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Germe, curé de La Vacquerie, est transféré à Féron. M. Delerue, vicaire de Sin-le-Noble, est nommé curé de La Vacquerie. M. Carette, vicaire à Douai Saint-Pierre, est nommé aumônier du lycée de Valenciennes. M. Ferrant, vicaire à Armentières Notre-Dame, est nommé à Douai Saint-Pierre.

NOUVELLES MILITAIRES

La classe 1892. — D'après le compte-rendu officiel des opérations de recrutement, le nombre des jeunes gens de la classe 1892 maintenus sur les listes à été, pour le département du Nord, de 20,715.

L'arrondissement de Lille, à lui seul, en a fourni 9,063.

Sur ce chiffre, 1,758 ont été exemptés pour infirmités, par le conseil de revision.

Le nombre des jeunes gens déclarés propres au service ou incorporés à divers titres, a été de 15,417, dont 4,562 déjà en activité comme engagés, 2,290 dispensés pour divers motifs et ne faisant qu'un an et 10,965 appelés pour trois ans.

Au point de vue de l'instruction nous trouvons 1,969 illettrés 17,914 possédant une instruction primaire plus ou moins complète et 248 bachelliers.

Le nombre des fils d'étrangers inscrits sur les tableaux de recensement a été de 1,073, dont 1,011 ont réclamé ou accepté la qualité de Français; 86 de ces jeunes gens ont été rayés par le conseil de révision par application de l'article 8 de la convention franco-belge, comme ayant satisfait antérieurement au service en Belgique; 750 ont été classés dans le service actif comme appelés, comme dispensés, ou comme appartenant déjà à l'armée en qualité d'engagés volontaires.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

A propos des recettes de l'octroi sur les bières

Roubaix, le 12 janvier 1893.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Voulez-vous me permettre d'exposer brièvement quelques réflexions au sujet de votre compte-rendu d'octroi « article bières »?

La ville a touché de ce chef	777 835 fr., soit 138.663
francs de plus qu'en 1892.	
Nous sommes d'accord. Mais il serait peut-être intéressant d'examiner quelles sommes elle aurait touchées en accordant l'abonnement aux brasseurs.	
Ceux-ci offraient..... fr	417.000
Les brasseurs de l'extérieur ont payé	297.000
La ville a encaissé le 2 janvier (solde exercice 1892).....	32.000
Elle économisait, frais de perception, 25 emp.	37.500
Total.....	783 500
Au lieu de.....	777 835
Différence à son préjudice.....	5.665

Ces chiffres se passent de commentaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'expression de ma considération distinguée.

Un Brasseur.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du vendredi 12 janvier* — SINGULIÈRE IDÉE. — Un individu errait à travers les rues de Croix, ne sachant où porter ses pas : il lui germa subitement dans le cerveau l'idée d'aller passer la nuit au poste : aussitôt il s'empare d'une bruque qu'il jette dans les vitres de l'estaminet de M. Tiberghien.

Il ne lui en fallait pas davantage pour recevoir satisfaction: arrêté, Jules Vermeulen est traduit en correctionnelle pour bris de clôture, et est condamné à trois jours de prison et cinq francs pour ivresse.

UN RÉVEILLON BRUYANT. — Dans la nuit de Noël, une compagnie de jeunes gens s'était amusée à frapper à toutes les portes du quartier des Orions, à Tourcoing : les perturbateurs cassent les carreaux à plusieurs habitations et enlèvent les pieux de palissade qu'ils jettent contre les persiennes. Une enquête fit découvrir les coupables: deux seulement furent retenus sous l'inculpation de délits correctionnels. Alois Vantroot et Polydore Vercampt : il est infligé au premier un mois par défaut et six jours.

UNE SCÈNE conjugale entraîne contre Jules D..., à Roubaix, une peine d'amende de 16 fr. avec sursis.

LA CHICORÉE EN CORRECTIONNELLE. — Le tribunal a rendu son jugement dans cette affaire dont nous avons rendu compte. MM. Benot et Boivin sont condamnés chacun à 200 fr. d'amende, Pollet et Segard à 300 fr., Corte à 500 fr., Lefage à 600 fr.

En outre est ordonnée l'insertion du jugement dans la *Dépêche*, l'*Echo du Nord*, le *Progrès du Nord*, le *Journal de Roubaix* et l'*Epicerie-Conserve*.

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — *Une matinée musicale par l'Association symphonique.* — Le dimanche 28 janvier, à 4 heures, l'*Association symphonique* donnera une deuxième matinée musicale à la salle des fêtes avec le concours de Mme Lambert-Foubert, 1er prix du Conservatoire de Lille, professeur de chant aux Ecoles Académiques de Tourcoing. L'orchestre sous la direction de M. Albert Masurel. Le piano sera tenu par M. P. Stupuy. Le concert sera terminé à 5 h. 3/4.

Ce concert est en dehors de l'abonnement des membres honoraires. Le prix des places est fixé à 2 f., 1 f. et 0,50 c.

— La tombola organisée par la *Fanfare du Point Central*, en vue d'acheter des uniformes militaires sera tirée le 18 mars, dimanche des Rameaux. La société recevra avec reconnaissance les lots que les généreux donateurs voudront bien lui adresser au siège de la Société, boulevard Gambetta à Tourcoing.

Grand Théâtre de Roubaix

Jeudi 18 Janvier 1894

WERTHER, Opéra dramatique *en 3 actes et 5 tableaux*

MUSIQUE DE J. MASSENET

NORD

Rejet des pourvois de Janssens et de Dumont. Dans son audience d'hier, la cour de cassation a rejeté les pourvois formés par Léonce Dumont condamné à mort le 14 décembre dernier, et Isidore Janssens, condamné également à mort le 19 du même mois.

Les deux criminels n'ont plus à espérer qu'en la clémence de M. Carnot.

Renescure. — *M. l'abbé Lemire.* — Dimanche prochain, 14 janvier, à 4 heures du soir, M. l'abbé Lemire, député de la Flandre, donnera, à l'église de Renescure, une conférence religieuse, à l'occasion de la Réunion mensuelle des ouvriers de la Confrérie de la Sainte-Famille.

PORTRAITS
Artiste Portraitiste Russe
A. MISSCHKIN
Se charge des portraits d'après nature et des agrandissements d'après photographie de toutes grandeurs.
RUE D'INKERMANN, 58 33793

PAS-DE-CALAIS

Suicide d'un soldat. — Jeudi, vers quatre heures de l'après-midi, un militaire appartenant au 73e de ligne, en garnison à Béthune, Henri Joseph Barnicaux, originaire de Paris, engagé volontaire pour 4 ans et ayant déjà accompli 2 ans de service militaire, s'est tué d'un coup de fusil près de son lit dans une des chambrées de la caserne.

Dans une lettre trouvée sur lui, il dit qu'il se suicide par chagrin d'amour à cause d'une liaison contrariée par ses parents.

Barnicaux était revenu de permission mercredi soir; il était employé dans les bureaux du service du recrutement.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du vendredi 12 janvier.* — Gaston Peeters, rue Ste-Elisabeth, 34. — Siméon Honoré, rue des Longues-Haies, 259. — Jeanne Buns, rue d'Alma, fort Frasez, 8. — Louis Biscop, Grande-Rue, cour Pierre Basse, 5. — Palmyre Baux, rue Leverrier, cour Bernard, 2. — Germaine Honoré, rue Ste-Thérèse, 41. — Clara Berlez, Hotel-Dieu. — Thérèse Dariez, rue St-Roch, 5. — Arthur Tesson, rue de Lannoy, cour Dufermont, 3. — *Déclarations de décès du 12.* — Euralie Noël, 62 ans, rue des Longues-Haies, 177. — Louis Vanguanson, 2 ans 1/2, rue de Naples, cour Ghyselinck, 3. — Eugène Moulart, 23 ans, rue des Fossés, 36. — Adèle Dumont, 8 mois, rue de Soubise, 129. — Charles Bodart, 52 ans, rue du Fort, 40. — Henri Castelain, 73 ans, rue St-Laurent, 6. — Christine Roussel, 71 ans, rue de la Longue-Chemise, 18. — Hyacinthe Pecher, 93 ans, rue du Trichon, 46. — Edgard Verhelst, 9 mois, impasse de la Barbe-d'Or, 12. — Alfred Moulaert, 2 ans, rue de Fourmi, maison Lordaut, 3. — Auguste Dernoor, 63 ans, rue de la Perche, fort Sion. — Claude Petit, 76 ans, rue de l'Industrie, maison Cornille, 1. — Léonie Lezy, 74 ans, Hospice-Civil.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du vendredi 12 janvier.* — Herman Verscheure, rue du Moulin-Fagot. — Madeleine Bruggeman, rue de Mouveaux. — Eugénie Wattel, rue de Gand. — Germaine Leveugle, rue du Moulin-Fagot. — Sidonie Debroux, rue du Jambon. — *Déclarations de décès du 12.* — Ferdinand Dubus, 74 ans 5 mois, sans profession, Hospice-Général. — Pauline Leman, 51 ans 6 mois, ménagère, rue Fin-de-la-Guerre. — Marie Vanoverberghe, 63 ans 6 mois, sans profession, rue des Champs. — Sophie Deschamps, 79 ans 5 mois, sans profession, rue du Niot. — Célestine Darasse, 72 ans, sans profession, place Thiers. — Adèle Coupez, 77 ans, doublesse, rue de la Croix-Rouge. — Jean Louis Dutilleul, 5 mois, rue Auber.

1889 Fondation de la Grande Maison 1889
A LA GRANDE MAISON
PARIS
Succursale de LILLE
15 Rue Faidherbe 15 (Ancr Barthère)
MÉDAILLE D'OR
TOUT
CE QUI CONCERNE
L'HABILLEMENT
POUR
HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS
Chapellerie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures
PARIS-LYON-MARSEILLE-LILLE

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MOULART-DELBECQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Eugène MOULART, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1894, dans sa vingt-quatrième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convol et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 2 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fosses, 36.

Les amis et connaissances de la famille PETIT-DUTILLEUL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Claude PETIT, décédé à Roubaix, le 12 janvier 1894, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convol, qui sera célébrée le dimanche 14 courant, à 8 heures, et aux Convol et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 15 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées la même jour à 4 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Industrie, 8.

Les amis et connaissances de la famille CASTELAIN-PAUL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henri-Jean-Baptiste CASTELAIN, veuf de Dame Aldegonde-Joseph PAUL, décédé subitement à Roubaix, le 12 janvier 1894, dans sa 74e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convol, qui sera célébrée le lundi 15 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 3 h. 1/2, et aux Convol et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 16 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue St Laurent, aux Quatre Jumeaux.

Les amis et connaissances de la famille CAUCHIES-ROUSSEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Christine-Josèphe ROUSSEL, épouse de M. François CAUCHIES, décédée à Roubaix, le 12 janvier 1894, dans sa 73e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 14 courant, à 8 h., aux Vigiles, qui seront chantées le lundi 15, à 3 h. 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 16 dudit mois, à 9 heures 1/2 précises, en l'église St-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Longue-Chemise, 18.

Les amis et connaissances de la famille BERTRAND-MILCENT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de dame Célina Françoise-Lucie MILCENT, veuve de M. Pierre-Joseph BERTRAND, chevalier de la Légion d'honneur, ancien député du Nord, décédée à Cambrai, le vendredi 5 janvier 1894, à une heure du matin, dans sa soixante-quinzième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 15 janvier 1894, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Dame Valentine-Henriette GOVAERE, épouse de Monsieur Jules D'HALLUIN, décédée à Roubaix, le 14 décembre 1893, dans sa 40e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

La crise ministérielle. — La réunion plénière des Droites, qui avait été annoncée hier et qui devait avoir lieu samedi, a été ajournée à lundi.

La retraite du cabinet Beernaert n'en paraît pas moins aussi certaine aujourd'hui qu'hier; on l'escompte déjà dans les milieux parlementaires et politicoulistes, où l'on assure que M. Lantsheere prendrait la direction du nouveau ministère ainsi que le portefeuille des finances, M. Woeste celui de la justice, et M. Decamps-David celui de l'intérieur et de l'instruction publique.

Les funérailles du professeur Van Beneden à Louvain. — Vendredi matin ont eu lieu à Louvain, au milieu d'une affluence extraordinaire, les funérailles de M. Van Beneden.

De nombreuses notabilités assistaient à la cérémonie funèbre.

Mgr le cardinal archevêque de Malines a donné l'absoute.

L'inhumation provisoire a eu lieu au cimetière d'Héverlé. La ville de Malines, où est né le savant professeur, a réclamé l'honneur de garder la dépouille de son enfant, s'offrant à lui dresser un tombeau digne de lui et d'elle.

La catastrophe de Gand. — Le cadavre d'Henri Teyrlinck, entrepreneur de démolition, a pu enfin être retiré des décombres de l'ancienne usine Vandenkerchove. Le cadavre était littéralement aplati.

Teyrlinck a été tué au moment où il mettait ses ouvriers pour se rendre chez lui. Les ouvriers se préparaient également à quitter leur ouvrage et si l'effondrement fut survenu dix minutes plus tard, il n'y aurait pas eu de victimes.

Ce terrible accident a coûté jusqu'à présent la vie à quatre ouvriers, parmi lesquels le sous-entrepreneur.

Hier, en effet, est mort à l'hôpital, Gustave de Ruyck, qui avait eu la cuisse écrasée dans l'écroulement. Deux ouvriers ont été retirés à l'état de cadavres et une dernière victime, François Cardon, un aide, âgé de 17 ans, est restée sous les décombres.

Les cinq blessés sont les nommés Scheirlinck Benoit, contusions à la poitrine et à la tête; Vande Velde, blessures au genou et à la jambe. De Ruyck Pierre, plaies profondes à la tête; Morel François, plaies au nez et commotion cérébrale, et Van Hecke François, qui a pu être transporté chez lui. Leur état est relativement satisfaisant.

Les pompiers se sont remis à l'ouvrage, mercredi, pour découvrir le cadavre du malheureux Cardon. Les fouilles sont difficiles, l'amas de décombres étant évalué à 200 mètres cubes, et fort dangereuses, car des pans de murs restés debout menacent à chaque instant d'écraser les sauveteurs.

Les travaux de déblaiement sont poursuivis avec prudence, les immeubles voisins ayant souffert par l'effondrement.

Bruxelles. — *L'ajournement du cours de M. Elisée Reclus.* — *L'Indépendance* annonce qu'à la suite de l'invitation adressée par le cercle universitaire à M. Elisée Reclus de venir quand même faire son cours à Bruxelles, l'administration de l'Université aurait menacé le président du cercle de poursuites disciplinaires. On craint que ce fait ne produise de l'agitation parmi les étudiants.

Mort d'un centenaire. — Hier s'est éteint à Œuix, à l'âge de 101 ans et 2 mois, un ancien serviteur du premier Empire, M. Augustin Dierickx.

L'année dernière, à l'occasion de son jubilé, le Roi lui avait envoyé un fauteuil en velours.

Le vénérable vieillard a conservé jusqu'à la fin de ses jours sa lucidité d'esprit; il fumait journellement sa vieille bouffarde. Il aimait à retracer ses souvenirs de batailles, et avait voué à Napoleon Ier, qu'il appelait, avec fierté: *Mon Empereur!* un véritable culte.

Le choléra à Seraing. — On écrit, le 11 : On *vient* de constater ici plusieurs cas de choléra. Deux décès *ont* été enregistrés.

L'administration locale a pris immédiatement d'énergiques mesures de préservation.

Mouscron. — *Réunion du Conseil communal.* — Le conseil communal de Mouscron s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 12 janvier à six heures un quart du soir, sous la présidence de M. Mullier, bourgmestre.